



DINARD INFORMATION PRESSE

Le 29/12/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Dinard | Temps de lecture : +/- 30 secondes

DINARD : Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?



Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?

Comme chaque année, la ville de Dinard met en place dix points de collecte des

sapins de Noël, du lundi 29/12/2025 au 26 janvier 2026.

Les points de collecte sont situés :

- Parking du COSEC, rue Gouyon Matignon
- Rue Douet Fourche (à gauche de l'entrée principale du cimetière)
- Place du Père Yvon à la Vicomté
- Esplanade Yves Verney (à l'entrée du tunnel qui relie l'esplanade et la digue de l'Écluse)
- Rue Raphaël Veil (côté marché, près du point d'apport volontaire)`
- Port-Blanc (en face de l'entrée du camping)
- Rue de l'Isle Celée (à gauche du portail du parking des vans)
- Rue des Minées (à l'entrée du parking de la Maison du partage)
- Place de l'Horloge (haut de la rue Levavasseur)
- Parking du cimetière de Saint-Énogat

Ces sapins seront ensuite déposés à la déchetterie et seront broyés pour faire du compost.

À noter que les sapins peints, ou qui portent encore des décorations, ne peuvent pas être revalorisés.

VOS CONTACTS

Caroline Ferrasson

Directrice Communication
0299163121
0660054003

caroline.ferrasson@ville-dinard.fr

Hélène Le Pogam

Adjointe Communication
0299161424
0682291659

helene.lepogam@ville-dinard.fr

Julie Fagard

Chargée de communication
0299161601

julie.fagard@ville-dinard.fr

Cédric Lirochon

Chargé de communication
cedric.lirochon@ville-dinard.fr